



Dépôt d'un dossier de surendettement en décembre

Par Visiteur

J'ai déposé un dossier de surendettement en décembre 2010 cette personne ne m'a rien proposé au contraire, celle-ci m'a injurié cela c'est passé à evry essonne je suis malade depuis son courrier reçue en retard par rapport ou soi disant la date de la commission je suis en retraite petite mais on s'y fait. Cela n'a pas empêcher la banque de france d'evry de mal se comporté. la banque auquel je dois de l'argent immobilière est la société générale. pouvez-vous m'aider.

Par Visiteur

Chère madame,

J'ai déposé un dossier de surendettement en décembre 2010 cette personne ne m'a rien proposé au contraire, celle-ci m'a injurié cela c'est passé à evry essonne je suis malade depuis son courrier reçue en retard par rapport ou soi disant la date de la commission je suis en retraite petite mais on s'y fait. Cela n'a pas empêcher la banque de france d'evry de mal se comporté. la banque auquel je dois de l'argent immobilière est la société générale. pouvez-vous m'aider.

Je suis désolé mais je ne comprends pas:

- Qui "ne vous a rien proposé et vous a injurié", le créancier?
- Quelle est la nature du courrier que l'on vous a envoyée?
- En quoi la banque s'est mal comportée?

Comment s'est déroulé la procédure de surendettement?

Très cordialement.

Par Visiteur

Je suis désolée si vs ns comprenez pas mais je disais que la banque de france, ne fait rien que faire ce qui lui convient surtout la corruption.

Par Visiteur

Chère madame,

je suis désolée si vs ns comprenez pas mais je disais que la banque de france, ne fait rien que faire ce qui lui convient surtout la corruption.

Je ne comprends toujours pas les tenants les aboutissants de votre histoire.

En quoi la banque de France a t-elle corrompue quiconque?

La commission s'est elle prononcée?

Donnez moi tous les détails possibles car en l'état actuel, je ne comprends même pas où le problème, ni votre question.

Très cordialement.